



## VISA AU PAIR

Le dépôt d'un dossier de demande de visa est exclusivement possible sur rendez-vous préalablement pris en ligne sur le [site internet](#) de l'Ambassade.

Le demandeur de visa doit se présenter en personne, les documents énumérés ci-dessous **en original et avec 2 photocopies**:

- Deux formulaires de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés
- Deux photos d'identité récentes en couleur, de tailles standard (35 x 45 mm) sur fond clair
- Fiche « Information en vertu de l'article 54 (2) No. 8 AufenthG » (signée)
- Frais de 50.000 CFA
- Carte nationale d'identité
- Contrat d'au pair avec une famille allemande
- Diplômes scolaires/relevés de notes, et, le cas échéant, toute autre preuve d'études ou d'activité professionnelle
- Attestation d'une assurance-maladie couvrant tout le séjour
- Lettre de motivation qui répond aux questions suivantes:
  - Pourquoi est-ce que vous voulez faire le séjour d'au pair?
  - Comment êtes-vous arrivé aux conclusions du contrat avec votre famille d'accueil ou bien comment êtes-vous entré en contact avec votre famille au pair?
  - Qu'attendez-vous de votre séjour en Allemagne?
  - Qu'est-ce que vous voulez faire après votre séjour?
- Certificat de langue allemande (au moins le niveau A1 du Goethe Institut)
- Anciens passeports avec visas ou copies d'anciens visas pour un pays européen ou les Etats-Unis
- Pour les ressortissants étrangers aux Togo: Carte de séjour

**Important:** L'Ambassade se réserve le droit **de demander d'autres documents** que ceux indiqués ci-dessus et de vérifier l'authenticité des dits documents. Ni les dépenses faites pour la constitution du dossier ni les frais de visa ne seront remboursés en cas de refus du visa. La procédure prend au moins 4 semaines. L'ambassade doit saisir l'Office de travail en Allemagne pour leur accord et n'a pas d'influence sur leur temps de traitement.